

DOSSIER DE CANDIDATURE OFFRE D'ACHAT D'UN LOGEMENT HLM VACANT

Cadre réservé à la Société d'HLM OZANAM	
Date de réception de l'offre :	Heure de réception de l'offre :
Modalité de remise de l'offre :	

INFORMATIONS GENERALES

	DEMANDEUR	CONJOINT OU CO DEMANDEUR
PRENOM		
NOM		
NOM DE NAISSANCE		
DATE DE NAISSANCE		
NATIONALITE		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
COMMUNE		
TELEPHONE		
PORTABLE		
MAIL		
SITUATION DE FAMILLE	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié (e) <input type="checkbox"/> Divorcé (e) <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Pacsé (e) <input type="checkbox"/> séparé (e)	

AUTRES PERSONNES DEVANT OCCUPER LE LOGEMENT			
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCES	SITUATION (écolier, collégien, lycéen, étudiant, autre)

SITUATION PROFESSIONNELLE

	DEMANDEUR		CONJOINT OU CO DEMANDEUR	
PROFESSION				
	<input type="checkbox"/> CDI	<input type="checkbox"/> CDD jusqu'au	<input type="checkbox"/> CDI	<input type="checkbox"/> CDD jusqu'au
	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire
	<input type="checkbox"/> Demandeur	<input type="checkbox"/> Artisan / com	<input type="checkbox"/> Demandeur	<input type="checkbox"/> Artisan / com
	<input type="checkbox"/> Retraité (e)	<input type="checkbox"/> Sans profession	<input type="checkbox"/> Retraité (e)	<input type="checkbox"/> Sans profession
Depuis le :		Depuis le :		

EMPLOYEUR		
Adresse		
Code postal		
ville		
Tel		
N° Siret		
Organisme collecteur du 1%		

RESSOURCES MENSUELLES

	Demandeur	Conjoint ou co demandeur	Autres personnes du foyer
Salaire net mensuel			
Retraite nette mensuelle			
Retraite complémentaire nette (/mois)			
Indemnités journalières			
Indemnités chômage			
Pension d'invalidité			
Allocation adulte Handicapé (AAH)			
Revenu de Solidarité Active (RSA) socle			
Revenu de Solidarité Active (RSA) Activité			
Allocations familiales			
Pension alimentaire perçue			
Allocations familiales			
REVENU FISCAL DE REFERENCE (année N-1)			

APPORT PERSONNEL

FINANCEMENT SUR FONDS PROPRES	MONTANT

LOGEMENT ACTUEL

Vous êtes	<input type="checkbox"/> locataire d'un logement appartenant à un bailleur social	<input type="checkbox"/> locataire du secteur privé
	<input type="checkbox"/> propriétaire	<input type="checkbox"/> gardien employé par un bailleur social

Si vous êtes locataire d'un logement appartenant à un bailleur social, merci de préciser le nom du bailleur social :		
Si vous êtes gardien employé par un bailleur social, merci de préciser le nom du bailleur social :		
Avez-vous déjà acquis :		
<input type="checkbox"/> Un logement auprès d'un organisme HLM (logement neuf en accession sociale ou logement ancien dans le cadre de la vente hlm	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> Un logement locatif conventionné auprès d'une SEM ou de l'association Foncière Logement (AFL)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
En cas de réponse affirmative à l'un des deux cas, avez-vous revendu ce logement en raisons des motifs suivants :		
<input type="checkbox"/> Mobilité professionnelle (impliquant un trajet de plus de 70 km entre le nouveau lieu de travail et le logement)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> Logement devenu inadapté à la taille du ménage	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<input type="checkbox"/> Séparation du ménage	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Rappel : « Lorsqu'une personne physique a acquis soit un logement auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré, soit un logement locatif appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, elle ne peut se porter acquéreur d'un autre logement appartenant à un organisme d'habitations à loyer modéré ou appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, sous peine d'entacher de nullité le contrat de vente de cet autre logement. Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas en cas de mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de soixante-dix kilomètres entre le nouveau lieu de travail et le logement, ou si le logement est devenu inadapté à la taille du ménage ou en cas de séparation du ménage, sous réserve de la revente préalable du logement précédemment acquis.

LOGEMENT VACANT OBJET DE L'OFFRE D'ACHAT

Je souhaite acquérir le logement vacant que j'ai préalablement visité situé à l'adresse ci-dessous :
J'atteste avoir visité le bien, le :

PIECES A FOURNIR

La demande et la date certaine de réception de l’offre ne sera prise en considération que lorsque toutes les pièces demandées ci-dessous auront été fournies :

- Copie de la pièce d’identité (CNI ou PASSEPORT)
- Deux derniers avis d’imposition
- Dernière quittance pour le locataire d’un logement appartenant à un bailleur social
- Dernière fiche de paie pour le gardien d’immeuble d’un bailleur sociale
- Offre d’achat d’un bien immobilier (dument remplies et signée – pages 5 et 6 du présent dossier)
- Simulation bancaire

Le(s) demandeur(s) soussigné(s), certifie(nt) sur l’honneur la véracité des indications fournies dans le cadre de ce formulaire ainsi que de l’ensemble des pièces jointes y afférent, sous peine de poursuite pénales.

Fait à :	Le :
Signatures :	

Ces données sont destinées à l’organisme SA D’HLM OZANAM pour pouvoir étudier votre demande d’acquisition. Conformément à la loi “informatique et libertés” du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d’un droit d’accès, d’opposition et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l’effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. » Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un mail à dpo@ozanam-hlm.fr

Ou par courrier à : DPO SA D’HLM OZANAM, route de la Pointe de Jaham, CS7220 97 274 SCHOELCHER CEDEX

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Ces données seront conservées jusqu’à signature de l’acte authentique du logement concerné.

OFFRE D'ACHAT LOGEMENT HLM VACANT

Nous, soussignés :	
Demeurant :	
Mail :	
Désignation du bien :	
Logement : (typologie)	Etage :
Annexes (cave parking, ...)	
Adresse :	

Nous vous proposons de nous porter acquéreur du bien ci-dessus désigné, au prix de :	
Nous reconnaissons que la présente offre d'achat sera étudiée avant toute acceptation selon les modalités prévues aux articles D 443-12-1 du CCH et L 443-11 du CCH (voir ci-après).	
Fait à :	Le :
Signature(s) précédées de la mention « Lu et approuvé, bon pour offre d'achat au prix de.....€ » (en chiffres et en lettres)	

Cadre réservé à la Société d'HLM OZANAM	
Offre reçu le :	A :

6 / 6 - DOSSIER DE CANDIDATURE LOGEMENT VACANT

Ces données sont destinées à l'organisme SA D'HLM OZANAM pour pouvoir étudier votre demande d'acquisition. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. » Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un mail à dpo@ozanam-hlm.fr

Ou par courrier à : **DPO SA D'HLM OZANAM, route de la Pointe de Jaham, CS7220 97 274 SCHOELCHER CEDEX**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Ces données seront conservées jusqu'à signature de l'acte authentique du logement concerné.

Extrait de l'article D 443-12-1 du CCH :

« Pour l'application de l'article L. 443-12, la date de remise des offres d'achat est constatée par tout moyen »

Vente selon ordre de priorité conformément au III de l'article L 443-11 du CCH :

« Les logements vacants des organismes d'habitations à loyer modéré peuvent être vendus, dans l'ordre décroissant de priorité, à :

1. À toute personne physique remplissant les conditions auxquelles doivent satisfaire les bénéficiaires des opérations d'accession à la propriété, mentionnées à l'article L. 443-1 du CCH, parmi lesquels l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département, ainsi que les gardiens d'immeuble qu'ils emploient sont prioritaires ;
2. Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriale
3. Toute autre personne physique (sans plafond de ressources) ;
4. Pour les PLS de plus de 15 ans : toute personne morale de droit privé. »